

Éditorial - l'intelligence économique, un levier pour la compétitivité

L'information est la clé de votre développement. Elle vous permet de connaître vos concurrents, vos marchés et d'innover en conséquence.

Face à cet enjeu, l'intelligence économique est une **pratique légale et organisée** que vous pouvez mettre en œuvre pour être efficace en assurant la maîtrise et la protection des informations essentielles à vos activités.

En 3 mots, l'intelligence économique se résume à :

- la protection des informations (pour ne pas laisser connaître des informations sensibles),
- la veille (collecte et traitement de l'information stratégique pertinente),
- l'influence (utilisation offensive de l'information pour la transformer en avantage concurrentiel décisif).

Les précédentes réunions axées sur la protection des actifs en préfecture ont été le terrain d'échanges fructueux en matière de bonnes pratiques en intelligence économique, en particulier grâce à l'intervention de la CCI de la Haute-Normandie, de la DRRI et du témoignage de nombreuses entreprises.

La veille, c'est ce thème que je vous propose de développer plus particulièrement à l'occasion de cette quatrième rencontre. Je souhaite que les interventions et les échanges qui auront lieu sur ce sujet puissent vous apporter les éclairages suffisants pour surveiller vos concurrents et votre e-réputation.



Dominique SORAIN, préfet de l'Eure

Lettre N°2 - 1er semestre 2013

Compte rendu : la réunion « Intelligence économique » du 18 décembre 2012.

la DRRI a présenté les différentes possibilités de fuites d'informations :

Les vols d'ordinateurs portables, laissés sans surveillance dans des lieux publics (colloques, salons, trains, lors d'un séminaire...). Il est fréquent de s'exonérer d'outils de chiffrement qui ont la réputation de ralentir les machines. Des séries de défaillances (portail ouvert, défaut de vigilance à l'occasion de la pause déjeuner...) peuvent entraîner de lourds préjudices. 98 % des ordinateurs ne sont jamais retrouvés.

Les poubelles. 20 % des poubelles des particuliers contiennent des données bancaires. Les trois quarts des conteneurs d'entreprises contiennent un document confidentiel. Elles sont des sources d'information importantes pour les usurpations d'identité. La seule solution consiste ici à déchiqueter les documents sensibles.

Les communications mal maîtrisées des collaborateurs. 70 % de la perte d'informations sensibles se fait par voie orale (conversations informelles dans les transports, à l'hôtel, au restaurant, lors de colloques, au sein des salons professionnels...).

Les réseaux sociaux. Une information disponible mais un risque pour l'entreprise et la vie privée.

M.I.C.E. signifie "Money - Ideology - Compromise - Ego". L'argent, l'idéologie, la compromission et l'ego. Il existe des méthodes de recrutement reposant sur la vulnérabilité humaine. Exemples de méthodes illégales ou déloyales : les faux devis, les faux sondages, la fausse embauche, la manipulation d'un stagiaire, les questionnaires...

Il est donc primordial **de vérifier la qualité de votre interlocuteur** que ce soit par téléphone ou encore sur internet.

FOCUS : "une prise de conscience forte"

Entretien avec David VISSIERE- PDG de la société SYSNAV

Sysnav conçoit et commercialise des systèmes de géolocalisation et de navigation de haute précision. C'est après avoir découvert une déviance innovante du champ magnétique dans les zones terrestres équipées d'armatures métalliques que David Vissière a créé Sysnav en octobre 2008.

Quelle a été votre approche en matière d'intelligence économique ?

Les services de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI) et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie m'ont contacté et proposé une offre de conseil. Il s'est en suivi une prise de conscience forte de la vulnérabilité de notre entreprise en matière de protection des données.

Comment en êtes-vous venu à adopter une démarche d'intelligence économique ?

Nous étions déjà très sensibilisés à l'enjeu de se doter d'un outil et d'une méthodologie de veille stratégique. Leurs conseils m'ont amené plus particulièrement à retravailler sur la sécurisation des données informatiques.

Quelles ont été vos premières actions en matière de sécurisation de vos données ?

En interne, nous avons mis en place des logiciels de sécurisation des données mais nous avons également amélioré la gestion du réseau commun pour protéger l'accès aux données sensibles en mettant notamment en place un contrôle des accès extérieurs.

Un contrôle des ordinateurs individuels a parallèlement été effectué ainsi qu'un cryptage des données.

Quelles sont désormais vos perspectives d'amélioration dans le cadre de votre démarche IE ?

Nous travaillons beaucoup avec des ordinateurs portables. Il y a encore, dans le domaine du risque de la diffusion de l'information, un gros travail à réaliser afin que l'ensemble des données de l'entreprise restent protégées.

Quelles actions menez vous en matière de veille sur internet ?

Nous utilisons les alertes GOOGLE, et nous testons régulièrement les mots clés liés à notre société sur internet. Nous n'avons pas d'autres attentions particulières en matière de veille.

METHODE : La riposte de l'entreprise :

- au sein de l'entreprise,
- en dehors de l'entreprise,
- dans l'utilisation des matériels,
 1. Déterminer le noyau dur de l'information.
 2. Hiérarchiser l'information.
 3. Faire des choix stratégiques pour protéger votre information sensible : des enveloppes Soleau ou des cahiers de laboratoire
 4. Participer à des formations liées aux voyages et à l'échange, aux salons internationaux.

Quelques liens institutionnels pour s'informer sur la veille stratégique :

La Délégation interministérielle à l'intelligence économique

www.intelligence-economique.gouv.fr

• **Le Service de coordination à l'intelligence économique**

www.economie.gouv.fr/scie

• **L'INPI (veille brevets, marques, dessins et modèles)** www.inpi.fr

Informations utiles :

À l'initiative de la Délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE) vient de paraître le « **guide du routard de l'intelligence économique** ». C'est un outil pédagogique et concret qui enseigne comment mettre en œuvre et organiser sa veille stratégique, comment identifier et protéger les informations stratégiques et les savoir-faire...

Basé sur des cas concrets et des témoignages, ce guide illustre l'implication de l'Etat en faveur du développement de l'IE. Il est téléchargeable en ligne :

<http://www.economie.gouv.fr/scie/ressources>

La lettre d'information de l'intelligence économique des **ministères économiques et financiers (IE Bercy)** est téléchargeable en ligne sur le portail du **Service de Coordination à l'Intelligence Economique (SCIE)**. **Le numéro 24 de novembre 2012 fait un focus sur la région Haute-Normandie.**

www.economie.gouv.fr/scie/

Le portail de l'intelligence économique : <http://www.portail-ie.fr/>

Adresses utiles dans l'Eure :

Référent départemental IE : directrice de cabinet du préfet de l'Eure - 02.32.78.27.02

Référent sûreté gendarmerie nationale

adjudant-chef Christophe DESLANDES - 06.34.42.30.45

christophe.deslandes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Référent sûreté police nationale - Commandant Florence ROUARD - 02.32.39.90.02 - florence.rouard@interieur.gouv.fr

La gendarmerie et les services de police apportent leur expertise aux entreprises en matière de sécurité économique par le biais de « diagnostics de vulnérabilité ». Ces diagnostics sont gratuits.

Référent IE DRRI : monsieur Philippe TERRIEN drri76-je@interieur.gouv.fr

Sur sollicitation, des intervenants experts se déplacent dans les entreprises. Ils évaluent les vulnérabilités des sites. Des solutions pragmatiques et adaptées sont proposées.

CCI de la région Haute-Normandie, service réseaux, innovation et IE : Renaud KEMPF (CCI régionale) : renaud.KEMPF@normandie.cci.fr

CCI de l'Eure Fabien MENISSEZ : fmennissez@eure.cci.fr - Conseiller innovation CCI de l'Eure -Délégué régional de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle

L'INPI propose des pré-diagnostics gratuits destinés à amener les entreprises à définir une stratégie de protection et, notamment de protection juridique, de leur patrimoine industriel.

Le portail de la sécurité informatique

www.securite-informatique.gouv.fr

Conseils, autoformation, questions/réponses, guides, etc.

• L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) : www.ssi.gouv.fr

Guides (par exemple : l'hygiène informatique en entreprise d'octobre 2012), fiches pratiques alertes informatiques (onglet CERTA), etc.

• **Le Club de la sécurité des systèmes d'information français :**

www.clusif.asso.fr

www.clusir-est.org

Calendrier :

- Le 3 juillet et le 16 octobre 2012 ont eu lieu deux réunions d'information générale sur l'IE

- Le 18 décembre 2012 - 3ème réunion IE sur le thème de la maîtrise de l'information et de la protection des données informatiques.

- Le 03 juin 2013 - 4^{ème} réunion IE dans l'Eure sur le thème de la veille sur internet